

- **Effectifs**

Il y a cette année 150 élèves répartis de la façon suivante :

15 PS + 11 MS = 26 élèves avec Mme Cayrouse

9 MS + 17 GS = 26 élèves avec Mme Tournadre et Mme Bussière le lundi

7 GS + 15 CP = 22 élèves avec Mme Arnould (un élève de GS est passé en CP, suite à un bilan réalisé par la psychologue scolaire et avec l'accord de ses parents)

19 CE1 + 6 CE2 = 25 élèves avec Mme Brunie

17 CE2 + 9 CM1 = 26 élèves avec Mme Bernard qui remplace Mme Bourillon (dont le congé est prolongé toute l'année scolaire)

8 CM1 + 17 CM2 = 25 élèves avec Mme Rayssiguier

- **Bilan financier**

Mme Tournadre annonce que la caisse de la coopérative scolaire démarre en septembre avec un solde de 5833.56 euros. La participation des parents en début d'année s'élève à 2990 euros. Les familles ayant cotisé sont remerciées.

Le bénéfice de la vente des photos de classe n'est pas encore calculé, en effet la facture n'a toujours pas été reçue.

L'association des parents CVJ a fait un don de 500 euros pour les séances d'escalade.

- **Règlement intérieur**

Mme Tournadre procède à la lecture du règlement intérieur.

Trois modifications ou ajouts sont apportés :

- Changement des horaires pour le bâtiment d'en bas : 8h35-12h05 et 14h05-16h35. La directrice précise que ce fonctionnement risque de durer toute cette année scolaire. A ce propos, Mme Mestres demande si ces horaires peuvent être décalés de cinq ou dix minutes car certaines familles ont manifesté leur désagrément. Mme Mercier et Mme Secques répondent qu'il faut bien trente minutes pour désinfecter les tables et les chaises des deux salles. Donc tant que le protocole sanitaire sera tel qu'il est actuellement, les horaires ne pourront pas changer.
- Par rapport aux absences et au fait de prévenir les services municipaux de cantine, il sera rajouté d'utiliser l'application dédiée pour inscrire ou désinscrire son enfant.
- A propos de l'état de santé des enfants avant l'accueil à l'école, il sera rajouté, selon le protocole sanitaire en vigueur, que les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant en cas de fièvre supérieure à 38 °C.

- **Labellisation E3D**

L'école est en Démarche de Développement Durable. Mme Tournadre en donne la définition :

Tout établissement scolaire engagé dans une action de développement durable fondée sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat. Il existe trois niveaux de label : engagement, approfondissement et déploiement. Un label est attribué pour trois ans.

La directrice a rempli le formulaire, pour obtenir le premier label, avec l'aide du conseiller pédagogique qui le transmettra au jury académique. Elle explique succinctement que les partenaires sont la mairie de Chanonat, un agriculteur local ainsi qu'un illustrateur, le SMVVA, le CPIE et l'association ' Anis étoilé ' qui travaille sur l'alimentation durable. Mme Arnould, dont les élèves de CP sont les principaux acteurs, en profite pour remercier la commune pour son implication dès le début avec la création de jolies parcelles de jardin ainsi que d'un cadre pour démarrer la permaculture. Ce projet va réunir, cette année, les élèves des trois classes d'en haut autour d'un jardin partagé. Il y aura des réalisations de semis, de plantations, visites dans un jardin de permaculture, tri des déchets, protection de l'eau... Il va se prolonger au fil des années scolaires pour que les autres classes puissent participer. En effet, à l'origine, les enseignantes avaient envisagé un tutorat et un partage avec les élèves de CM1-CM2, mais en raison du protocole sanitaire et une limitation du brassage des enfants, cette configuration n'a pas pu avoir lieu.

- **Divers projets pédagogiques**

Dès le mois de septembre, les deux classes de maternelle ainsi que les GS de la classe de GS-CP ont bénéficié d'un cycle de quatre séances de danse contemporaine avec le chorégraphe Thierry Lafont. Il interviendra également trois fois auprès des CM1 et CM2 (qui l'ont connu durant leurs trois années de maternelle) au mois de juin.

Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont participé à la campagne de sensibilisation proposée par l'association Européenne ELA contre les leucodystrophies. L'opération s'intitulait « Mets tes baskets et bas la maladie ». Il y avait une dictée pour permettre un moment d'échange autour du respect, de la solidarité et du handicap ainsi qu'une course solidaire. Ils ont tous été enthousiastes.

Les six classes sont inscrites au projet avec le SMVVA et le CPIE. Chaque classe profite de quatre interventions d'un animateur-environnement. Les enseignantes ont choisi différents thèmes : la haie, l'eau...et préparent la journée de restitution qui devrait avoir lieu au mois de juin, regroupant toutes les classes participantes.

La directrice a de nouveau inscrit l'école à la Fête du Court Métrage qui se tiendra en mars. Chaque enseignante aura un programme adapté à ses élèves et aura la possibilité de visionner plusieurs films.

Un animateur de la LPO est aussi venu pour une première approche, une découverte des oiseaux.

La diététicienne qui élabore les menus du restaurant scolaire est venue une journée pour des animations dans chaque classe ainsi que pendant la pause méridienne pour les enfants qui mangent

au deuxième service. Elle leur a présenté plusieurs légumes, a parlé de la saisonnalité des légumes et des menus végétariens.

Tous les élèves de CM1 et de CM2 iront à la salle B'UP de Clermont pour un cycle de six séances d'escalade durant la période janvier-février. Mme Rayssiguier explique qu'il y a trois groupes tenus par des animateurs professionnels et que les enfants sont ravis.

Tous les élèves de CE1 et de CE2 profitent de la présence de M Vermeulen, ancien joueur professionnel de rugby, pour un cycle de cinq séances. Mme Brunie précise que ce sont des jeux d'initiation au rugby, à la manipulation du ballon et qu'il n'y a pas du tout de placage. Les enfants étaient très contents mais épuisés car tous très impliqués.

Les élèves de GS, CP et CE1 devraient aller au bassin de Longues dès le mois de mars.

L'école est inscrite à la semaine de la prévention avec la MAIF, à propos des risques domestiques et des premiers secours.

- **Questions des parents**

Durant la garderie qu'en est-il de l'aide aux devoirs ? Mme Secques répond que les personnes qui s'en occupaient de façon bénévole l'année dernière sont fragiles et ne veulent pas prendre de risque avec cette pandémie. Par contre, elle précise que les enfants qui le souhaitent peuvent aller faire leurs devoirs dans une salle mais qu'ils ne sont pas corrigés ni aidés, à cause du manque de personnel de surveillance. M Buisson demande s'il est possible de donner les devoirs à l'avance pour qu'ils puissent être faits pendant le week-end. La directrice répond que les enseignantes des plus grands le font déjà pour apprendre aux enfants à s'organiser, tous les deux jours. Par contre, pour les CP, il est impossible d'anticiper et Mme Arnould précise bien que la lecture est un exercice qui doit être quotidien et que les devoirs ne peuvent pas être anticipés puisqu'ils dépendent du travail réalisé en classe. Mme Coursol suggère de proposer une solution pérenne indépendante du covid car certains parents rentrent tard du travail et n'ont pas le temps de faire faire les devoirs à leur enfant. Est-ce que la mairie aurait le budget pour rémunérer une personne pour s'occuper de cette activité ? Est-ce que quelques parents seraient prêts à proposer leurs services ? Il est suggéré de réunir quelques personnes pour réfléchir à ce sujet, après s'être renseigné sur ce qui est proposé dans d'autres communes.

Y a-t-il possibilité de mettre des fruits au goûter ? Mme Sauvadet explique qu'elle prévoit un fruit par semaine pour le goûter et de la confiture, ou de la compote, ou du chocolat, ou un gâteau. Mme Mestres dit que certaines familles ont signalé que leur enfant avait encore faim. Pour un meilleur équilibre nutritionnel, il serait mieux de donner un fruit que du pain ou un gâteau en plus. M le Maire répond qu'il y a aussi l'équilibre budgétaire. Est-ce que les parents seraient prêts à fournir le goûter à leur enfant ? Seraient-ils prêts à payer davantage la garderie afin que le goûter soit plus copieux ? Le de groupe de réflexion prévu pour la question précédente pourra s'attacher à ce sujet également.

Cantine : demande de plus de produits bio/locaux. Mme Sauvadet annonce qu'il y a un produit bio tous les jours ainsi qu'un repas végétarien par semaine et que le circuit court est privilégié. M le Maire précise que la société API est un gage d'assurance de la qualité tant au niveau du personnel que des repas. Et que le budget est calculé pour proposer des menus variés et de qualité.

Cour : végétaliser? Mme Coursol précise que le revêtement du sol du bâtiment d'en bas pourrait être un sujet de réflexion, quant à sa couleur ou son matériau par rapport à la chaleur. M le Maire dit bien que cet espace est pour l'instant provisoire, dans l'attente de travaux qui ne démarreront ni cette année, ni la suivante. Pour ce projet, d'ailleurs, des réunions seront organisées pour recueillir l'avis du personnel communal, de l'Education Nationale ainsi que des parents.

Travaux : sécurité autour de l'école. M le Maire assure qu'une commission-sécurité est dédiée à ce problème de circulation. Le chantier appartient à une société et non à la mairie. De façon générale, il y a des soucis pour se garer aux abords des bâtiments scolaires. Le parking près de l'école maternelle n'est sûrement pas assez utilisé car certains parents empruntent le chemin de Lachaux qui est une voie interdite à tout véhicule. La directrice déplore le fait qu'elle y voit des voitures rouler tous les jours. La circulation sous l'école d'en bas est plus compliquée : il n'y a pas de trottoir et les voitures ne passent pas à 30 km/h. Quant au parking, il est trop petit et occupé par des véhicules en stationnement long. M le Maire est bien conscient de cette situation, mais il explique que la commune n'a pas la possibilité de verbaliser cette faute. Une police municipale sera bientôt partagée entre les différentes communes, mais elle ne pourra pas assurer toutes les sorties et entrées d'école.